



Inscription Pédagogique en ligne

Année universitaire 2024-2025

Master

Mention Administration Economique et Sociale (A.E.S.)

1) Consignes générales

L'inscription pédagogique se réalise obligatoirement après l'inscription administrative et dans le même calendrier :

Les inscriptions pédagogiques sont ouvertes :
Période 1 du 03/07/2024 à 9h au 17/07/2024 à 17h
Période 2 du 21/08/2024 à 9h au 30/08/2024 à 17h
Master : prolongé jusqu'au 27/09/2024 à 17h

Cette opération est **impérative** car elle conditionne **votre inscription aux examens**.

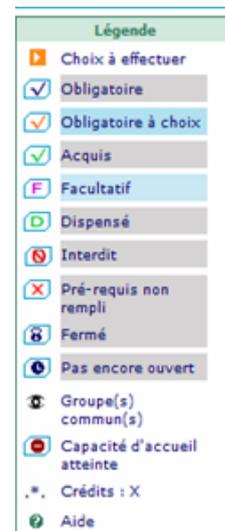
Vous trouverez plusieurs écrans (Données personnelles, Choix du cursus universitaire, Choix des enseignements du cursus, Récapitulatif inscription, Contrat pédagogique) qui vous permettront de **réaliser puis valider vos choix pédagogiques** et enfin d'**éditer votre contrat pédagogique**. Tant que le serveur est ouvert vous pouvez modifier vos choix autant que nécessaire.

Selon la formation les conditions, les options et les choix sont différents.

Dans certains cas, les choix du 1^{er} semestre peuvent rendre obligatoire ou interdire certains choix du 2^{ème} semestre. La distinction entre un enseignement « obligatoire », « obligatoire à choix » (option), « acquis »... se fait par des symboles et des couleurs différentes.

Dans tous les cas, il n'est pas possible de poursuivre l'inscription pédagogique en ligne s'il manque un choix d'enseignement.

Pour être validée votre inscription pédagogique doit être complète (pour les 2 semestres).



Lorsque vous validez vos choix d'enseignement, vous reconnaissez avoir pris connaissance de l'arrêté d'examens et de la Charte des examens de l'UT1 Capitole (téléchargeable sur le site UT1 Capitole).

Pour éviter toute contestation lors des examens, il est recommandé d'éditer et de **conserver votre contrat pédagogique**.

Pour les inscriptions pédagogiques en ligne, aucun retour de document, ni photo n'est demandé.

2) Contacts scolarité

Master 1 mention AES parcours Gouvernance des entreprises : scolaesm1aes@ut-capitole.fr

Master 1 mention AES parcours Emploi public : scolaesm1ep@ut-capitole.fr

Master 2 mention AES parcours Gouvernance des entreprises : scolaesm2aes@ut-capitole.fr

Master 2 mention AES parcours Emploi public : scolaesm2ep@ut-capitole.fr

3) Consignes spécifiques à l'année de formation



Organisations des enseignements

Consignes spécifiques 1^{ère} année de Master A.E.S (tout parcours)

LANGUES VIVANTES

- **2 langues obligatoires** = Anglais obligatoire + 1 autre langue au choix.
- **Choix valable pour l'année universitaire** (pas de changement possible entre les semestres).
- **Un test de niveau** sera réalisé en Anglais et en Espagnol la semaine précédant le début des cours
- **Pas de cours d'initiation en Allemand et Italien** = vous ne pouvez donc pas choisir ces langues si vous ne les avez jamais étudiées auparavant.
- Le choix pour **l'UE de professionnalisation** au semestre 2 vous sera proposé lors d'une campagne d'inscription spécifique qui aura lieu en décembre.

Consignes spécifiques 2^{ème} année de Master A.E.S (tout parcours)

LANGUES VIVANTES

- **2 langues obligatoires au semestre 3** = Anglais obligatoire + 1 autre langue au choix.
- **Un test de niveau** sera réalisé en Anglais et en Espagnol la semaine précédant le début des cours
- **Pas de cours d'initiation en Allemand et Italien** = vous ne pouvez donc pas choisir ces langues si vous ne les avez jamais étudiées auparavant.
- Le choix pour **l'UE de professionnalisation** au semestre 4 vous sera proposé lors d'une campagne d'inscription spécifique qui aura lieu en décembre.